Association OING-SERVICE

Maison des Associations 1, place des Orphelins F-67000 STRASBOURG Inscrite au registre des associations Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Conseil d'administration de l'association OING-Service Réunion du 14 septembre 2021, 9.00 – 9.20 par visioconférence Compte-rendu, adopté par voie circulaire

Présent.e.s:

Membres élus: Marie-Claire Galibert, Annelise Oeschger

Membres de droit: Gerhard Ermischer, Geneviève Laloy, Christoph Spreng

Excusé.e.s: Léon Dujardin et Heleen Jansen (déliberations ensuite par téléphone et e-mail);

Ascensio Garcia

- 1) A. Oeschger est désignée rapporteur de la réunion. Le compte-rendu de la réunion sera adopté par voie circulaire.
- 2) L'ordre du jour est adopté.
- 3) Déliberation et décision sur le projet de révision des statuts

Le pré-projet de révision des statuts a été envoyé aux membres d'OING-Service le 1er septembre 2021, avec l'invitation d'envoyer d'éventuels commentaires jusqu'au 13 septembre. Jusqu'à cette date, deux membres ont envoyé leur accord avec le projet et une OING a envoyé quelques propositions de reformulation.

Suite à ces propositions quelques changements mineurs ont été faits et le CA a décidé

- art. 8: garder "le Bureau peut décider l'exclusion d'un membre » puis ajouter « , décision validée par le Conseil d'administration » et barrer la phrase « Cette décision est sans appel. »
- art. 9 : « Aucun membre de l'association n'est responsable des engagements <u>financiers</u> contractés par l'association. » (ajouter « financier »)

Le projet de révision des statuts ainsi consolidé par le Conseil d'administation sera envoyé aux membres d'OING-Service ensemble avec l'invitation pour l'Assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 202. Elle se tiendra en visioconférence, par le système Kudo, mis gracieusement à disposition par le Conseil de l'Europe dans ses locaux à Strasbourg. Quelques membres du CA seront sur place et participeront également au vote par Kudo.